

## *Santé mentale*

### **Le ministre Carmant devra pérenniser les investissements s'il veut sauvegarder le réseau public**

**Longueuil, le 2 novembre 2020** — L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) reconnaît qu'un autre pas a été effectué par le ministre Carmant pour augmenter les services en santé mentale, mais elle aurait aimé que les investissements annoncés aujourd'hui soient présents dans les années à venir. Du même souffle, elle déplore qu'il ait encore fallu attendre un drame pour que le gouvernement aborde finalement les enjeux de santé mentale. D'autant plus que les listes d'attente pour obtenir des services s'allongent depuis de nombreuses années et que l'APTS a sonné l'alarme plusieurs fois à ce sujet.

« Ce n'est pas assez. Il faut multiplier et accélérer les pas, sinon nous ne surmonterons jamais cette crise. Les investissements en santé mentale annoncés aujourd'hui doivent non seulement devenir récurrents, mais ils doivent également être suivis par d'autres, et rapidement. Il faut renforcer la première ligne d'intervention dans les CLSC. Les psychologues jouent un rôle majeur dans cette crise, mais il ne faut pas oublier que de nombreux services sont également offerts par des équipes multidisciplinaires composées de personnes travailleuses sociales, éducatrices spécialisées, psychoéducatrices, ergothérapeutes et autres intervenantes. Et ces équipes n'existent pas dans le secteur privé », a indiqué la présidente de l'APTS, Andrée Poirier.

La volonté des partis d'opposition à l'Assemblée nationale de tenir une commission parlementaire sur la santé mentale trouve une oreille plus que favorable du côté de l'APTS.

« Ce n'est pas en "patchant" les trous creusés par les années d'austérité et les multiples réformes qui ont affaibli les services psychosociaux que le gouvernement Legault va pouvoir s'en sortir. On ne peut pas annoncer des millions de dollars pour renforcer les services et n'avoir aucune stratégie pour favoriser l'attraction et la rétention des intervenant·e·s qui procurent les soins et les services. Il faut aborder le problème d'une manière globale, sinon on va jeter l'argent par les fenêtres », a ajouté Andrée Poirier.

L'implantation de mesures d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre est d'ailleurs à la base des demandes que l'APTS a déposées à la table de négociation pour le renouvellement de sa convention collective avec le gouvernement, dont des mesures pour attirer des psychologues et retenir des intervenant·e·s expérimenté·e·s. Malheureusement, le gouvernement Legault refuse toujours de les considérer.

« C'est bien beau de débloquer de l'argent pour augmenter les services, mais ce n'est pas avec ses maigres offres que le gouvernement trouvera le personnel nécessaire pour les offrir. À un moment donné, il devra prendre le taureau par les cornes et avoir le courage d'offrir au personnel professionnel et technique qui procure les soins et les services des conditions de travail et salariales qui reconnaissent leur travail et qui rendent le réseau attrayant », a poursuivi la présidente de l'APTS.

### **Une dérive inquiétante vers le privé**

Le recours à l'achat de services offerts par le réseau privé inquiète d'ailleurs le syndicat, qui y voit un mécanisme vampirisant les ressources destinées au réseau public. L'APTS craint que de nombreux·ses intervenant·e·s profitent de la manne pour quitter leur emploi dans les CISSS et les CIUSSS afin de se tourner

vers une pratique privée qui leur offrira des conditions de travail rêvées et plus lucratives pour effectuer le même travail.

« Il y a quelque chose d'enrageant à voir le gouvernement Legault recourir constamment aux services du secteur privé, qui se permet de charger le plein prix, et refuser d'accorder des salaires décents et des conditions de travail avantageuses aux salarié·e·s du secteur public. Encore une fois, ce sera la population qui fera les frais de l'immobilisme du gouvernement », a conclu Andrée Poirier.

### **À propos de l'APTS**

[L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

- 30 -

**Pour renseignements :** Mathieu Le Blanc  
Conseiller en communication et en relations médias  
Cell. : 514 609-2906